

Bretagne, Morbihan
Sauzon
Pointe des Poulains

Ensemble fortifié (batteries et corps de garde crénelé), Pointe des Poulains (Sauzon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00008963

Date de l'enquête initiale : 1973

Date(s) de rédaction : 1973, 2017

Cadre de l'étude : étude d'inventaire , enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales 1830-1870 dans les îles de Bretagne Sud

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PA56000046

Désignation

Dénomination : ensemble fortifié

Précision sur la dénomination : batterie de côte ; poste garde-côtes

Parties constituantes non étudiées : batterie, redoute, poudrière, corps de garde

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : AB, 22. batterie de l'îlot ; AB, 19. corps de garde crénelé ; AB, 27. batterie est ; AB, 28. batterie est ; AB, 105. batterie ouest ; AB, 106. batterie ouest

Historique

La mention de fortifications à la pointe des Poulains commence au 18e siècle, pendant les guerres de Succession d'Autriche et de Sept Ans. Pendant la guerre d'Amérique et les guerres de la Révolution et de l'Empire, plusieurs batteries avec leurs bâtiments sont construites à la pointe et sur l'îlot. En 1803 comme en 1813, une seule batterie est mentionnée (la plus à l'est), armée de deux canons de 24 livres et d'un mortier de 12 pouces, équipée d'un corps de garde, d'un magasin à poudre et d'un fourneau à réverbère (non mentionné en 1813).

La "Commission mixte d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles" de 1841 ne conserve pas les batteries mais les remplace par un poste garde-côtes constitué d'un corps de garde défensif n° 2 armé d'un obusier de montagne de 12 cm et muni d'une garnison de 30 hommes d'infanterie.

La construction du corps de garde crénelé du type de 1846 modifié pour 30 hommes pour poste garde-côtes, similaire à ceux de Port Maria et Port Fouquet, est commencée en 1860 et achevée en 1861.

Le poste garde-côtes de la pointe des Poulains n'est pas conservé par la Commission de défense des côtes en 1874. Il est déclassé par la loi du 27 mai 1889, versé aux Domaines le 26 juin 1890 et vendu le 11 septembre 1891. Son acquéreur, un négociant de l'île, le revend le 11 novembre 1894 à la comédienne Sarah Bernhardt, qui transforme le corps de garde en résidence de villégiature. Elle construit deux autres villas - villa des Cinq Parties du Monde et villa Lysiane - sur le site, avant d'acheter le manoir voisin de Penhoët en 1908.

Le poste est temporairement réoccupé par les militaires pendant la Première Guerre mondiale. L'installation d'un poste de défense contre les sous marins (PDCSM) armé de deux canons de 90 mm est projetée à la pointe en 1917-1918.

En 1939-1940, un détachement est chargé de la surveillance du phare des Poulains. Un poste d'écoute microphonique est également mentionné à la pointe. Pendant l'Occupation, les Allemands utilisent les villas pour cantonner les troupes chargées de la surveillance du littoral. Ils détruisent le manoir de Penhoët en 1944.

A la mort de Sarah Bernhardt en 1923, son fils vend la propriété. Celle-ci passe entre les mains de différents particuliers et laissée à l'abandon, avant d'être rachetée par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres en 2000. Restauré en

2006, le site est aménagé en parcours muséographique consacré à la présence de Sarah Bernhardt à Belle-Île. Il est géré par la Communauté de communes de Belle-île-en-Mer.

Période(s) principale(s) : 18e siècle (), 3e quart 19e siècle (), 4e quart 19e siècle ()

Dates : 1861 (porte la date, daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Sarah Bernhardt (personnage célèbre, attribution par travaux historiques)

Description

L'ensemble fortifié de la pointe des Poulains se compose :

- de trois batteries semi-circulaires en terre situées au sud-ouest (630 m) et au nord-est (300 m) du corps de garde crénelé, et sur l'îlot, près du phare ; leur relief est encore visible bien que partiellement effacé ;
- d'un corps de garde crénelé du type de 1846 servant de réduit à un poste garde-côtes.

Présence sur le site du phare des Poulains et des deux villas construites par Sarah Bernhardt.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : schiste ; granite ; terre ;

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, restauré, bon état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : maison d'homme célèbre

Éléments remarquables : batterie, corps de garde

Sites de protection : loi littoral, site classé, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Protections : inscrit MH partiellement, 2000/10/30

Inscription du corps de garde crénelé

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat (Conservatoire du littoral et des rivages lacustres), propriété privée (?)

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. [Tout enrichissement est le bienvenu.](#)

Références documentaires

Documents d'archive

- **3 W 55. Tableau d'armement des côtes de la Direction d'Artillerie de Nantes au 1er fructidor an 11e [20 août 1803].**
Service historique de la Défense, Département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 55, Direction de Nantes. **Tableau d'armement des côtes de la Direction par arrondissement et par batteries au 1er fructidor an 11e [20 août 1803].**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 55
- **3 W 32. Directions d'Artillerie de Nantes et de Brest. Etat général de l'armement des batteries de côtes au 1er juillet 1813.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Directions d'Artillerie de Nantes et de Brest. État général de l'armement des batteries de côtes au 1er juillet 1813.**
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 32
- **3 W 32. Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement des côtes du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843.**

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 3 W 32

- **1 VK 42. Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 42, Travail de la commission d'armement des côtes sur les frontières maritimes, 1844.

Avis du Comité des fortifications du 7 novembre 1844.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 42

- **1 VK 577. Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes, 1860-1862.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 577.

Commission de défense des côtes : tableau faisant connaître le nombre, l'armement et le classement des batteries de côtes des 1er (Cherbourg), 2e (Brest), 3e (Lorient), 4e (Rochefort) et 5e (Toulon) arrondissements maritimes, de la Corse, de l'Algérie et des colonies, 1860-1862.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 577

- **4 S2 52. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1860, 1er juin 1861.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S2, archives du Génie de Belle-Île-en-Mer : 4 S2 52, **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Île, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1860, 1er juin 1861.**

Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S2 52

- **4 S2 52. Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1861, 19 juillet 1862.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Lorient. Archives de la Place et du Génie de Belle-Île-en-Mer ; Sous-série 4 S2, archives du Génie de Belle-Île-en-Mer : 4 S2 52, **Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Île, Règlement général et définitif des dépenses faites pour les fortifications de la place de Belle-Île (défense des côtes) pendant l'exercice 1861, 19 juillet 1862.**

Service Historique de la Défense de Lorient : 4 S2 52

- **1 VK 41. Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861.**

Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 12, Avis du Comité : 1 VK 41, Mémoires généraux sur les frontières maritimes, 1853-1885.

Rapport sur la situation des travaux de défense des côtes à la fin de l'exercice 1861.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VK 41

- **Q 517. Bureau des Domaines de Belle-Île-en-Mer, extrait du registre des actes civils publics, 11 septembre 1891.**

Archives départementales du Morbihan. Série Q, Domaines : Q 517 [cote provisoire], Belle-Île, 1890-1980.

Bureau des Domaines de Belle-Île-en-Mer, extrait du registre des actes civils publics, 11 septembre 1891.

Archives départementales du Morbihan : Q 517

- **SS EE 22. Lettre du préfet maritime du 3e arrondissement maritime au ministre de la Marine, 6 février 1918.**

Service historique de la Défense, Département Marine, Vincennes. Archives de la Première Guerre mondiale ; Sous-série SS EE, Etat-major général, 5e section (défense du littoral) : SS EE 22, défense du littoral du 3e arrondissement maritime.

Lettre du préfet maritime du 3e arrondissement maritime au ministre de la Marine, 6 février 1918.

Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SS EE 22

Bibliographie

- **Les Forces maritimes de l'Ouest, 1939-1940 (1954)**
CAROFF (capitaine de frégate). **Les Forces maritimes de l'Ouest, 1939-1940**. Marine nationale, 1954.
- **La défense des îles bretonnes de l'Atlantique, des origines à 1860 [1983]**
LE POURHIET-SALAT, Nicole. **La défense des îles bretonnes de l'Atlantique, des origines à 1860**. Vincennes, Service Historique de la Marine, 1983, 375 p.
- **TRUTTMANN, Philippe, Belle-Ile, ou la défense globale d'un littoral, 1990.**
TRUTTMANN, Philippe, **Belle-Ile, ou la défense globale d'un littoral**. In CONGRES DE L'ASSOCIATION VAUBAN (5,6,7 mai 1989), *Vauban à Belle-Île*, Le Palais, Éditions Gondi, 1990, pages 88-98.
- **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud [1998]**
FAUCHERRE, Nicolas, PROST, Philippe, CHAZETTE, Alain. **Les fortifications du littoral, La Bretagne Sud**. Chauray-Niort, collection : les fortifications du littoral. 1998, 279 p., ISBN 2-910137-24-4.
- **MALCHAIR, Luc, et al. Index de la fortification française : Métropole et Outre-mer, 1874-1914, 2008.**
MALCHAIR, Luc, et al. **Index de la fortification française : Métropole et Outre-mer, 1874-1914**. Auto-édition, 2008, 832 p.
- **TOMINE, Jacques, Le Mur de l'Atlantique à Belle-Île-en-Mer, 2007.**
TOMINE, Jacques, **Le Mur de l'Atlantique à Belle-Île-en-Mer**, Locmaria, Société historique de Belle-Île-en-Mer, 2007, 64 pages.

Périodiques

- **CHAURIS, Louis, Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan).**
CHAURIS, Louis, **Nature et provenance des pierres mises en œuvre dans les ouvrages défensifs à Belle-Île (Morbihan)**, *Bulletin de l'association bretonne*, 2011, CXX, p. 285-302.

Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=REF&VALUE_98=PA56000046
- Fiche de la pointe des Poulains sur le site Internet du Conservatoire du littoral : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/siteLittoral/331/28-pointe-des-poulains-56-morbihan.htm>
- Article de presse sur la restauration du site : <http://www.letelegramme.fr/ar/viewarticle1024.php?aaaammjj=20060502&article=11978763&type=ar>

Annexe 1

Propositions de la commission de 1841 pour la défense de Belle-Ile.

Armement proposé par le commission de 1841.

Belle-Ile.

Considérations générales.

Les nombreuses tentatives faites contre Belle Ile, suffisantes au besoin pour attester l'importance de cette position et pour justifier le développement des fortifications qu'on a cru devoir y élever à toutes les époques. Les Romains au cours de leurs conquêtes dans les Gaules, avaient compris la nécessité d'être maîtres de la position de Belle Ile ; ils l'occupèrent longtemps ; le centre de leur défense paraît avoir été les hauteurs qui dominent le port du Vieux Château. Les Hollandais y descendirent en 1674, 1696, 1702 et 1744. Les Anglais y débarquèrent en 1761 et s'emparèrent même de la citadelle.

"Belle Ile, dit la Commission de défense de 1818, située à 4 lieues de la pointe de Quiberon, est la principale Ile d'un petit archipel dont font partie les îles d'Houat, d'Hoedick et de Dumet, ainsi qu'un grand nombre d'îlots et d'écueils. L'intervalle compris entre la côte et cet archipel, forme la rade du Parc, autre appelée la Chambre. La défense de Belle Ile, consiste en une citadelle, plusieurs batteries, redoutes et établissements, dont une partie est revêtue en maçonnerie... La citadelle doit être couverte par des ouvrages détachés, occupant les hauteurs circonvoisines".

"Belle Ile, dit la Commission de 1836, doit être mise dans un état de défense respectable, soit à raison de son importance propre, soit à cause de sa situation, en face d'une portion fort accessible de nos côtes, près d'une des meilleures rades de l'Europe, et parce qu'elle serait une place d'armes dangereuse dans les mains de l'ennemi".

Vient ensuite comme conclusion des considérations précédentes la proposition de l'agrandissement et de l'amélioration de la "citadelle, dernier refuge des troupes qui auraient combattu pour empêcher un débarquement".

Vauban avait consigné dans un mémoire écrit par lui en 1683, et qui existe au Comité du génie, une opinion conforme à l'opinion des hautes commissions que l'on vient de citer.

On peut donc résumer ainsi les avantages que présente la position de Belle Ile et le rôle que cette île est appelée à jouer : 1°, Belle Ile couvre une vaste étendue du littoral et observe la passe qui conduit à Lorient. 2°, Elle se trouve au centre du mouvement commercial qui a lieu entre le Nord et le Sud de la France. 3°, Elle offre, en face du port du Palais, un mouillage d'une bonne tenue, et un refuge assuré contre les vents d'Ouest qui règnent les trois quarts de l'année dans ces parages. Aussi, l'ennemi maître de ce point fermerait une des principales voies de communication de notre commerce côtier, il tiendrait étroitement bloqués les ports compris entre le Croisic et Lorient ; il pourrait ravitailler des escadres et organiser des expéditions ; et du haut de cette place d'armes, se rapprocher de notre frontière, menacer incessamment une grande étendue de nos côtes. Cette position est donc à juste titre considérée comme un point stratégique de 1re importance.

La circonférence de Belle Ile est de 11 lieues environ. Sa plus grande longueur est de 16000 mètres, sa plus grande largeur de 8000. Ses côtes, élevées de plus de 100 pieds au dessus du niveau de la mer, servent de point de reconnaissance à tous les navires venant du large. Le haut plateau de l'Ile est entrecoupé de ravins nombreux, profonds, qui aboutissent à la mer, et forment à leur embouchures des anses plus ou moins grandes auxquelles on a donné le nom de ports. On en compte au moins quarante. Ce sont autant de points accessibles, mais qu'il est facile de défendre en profitant des accidents du terrain et des positions favorables à la défense.

Les deux ports principaux sont celui du Palais, où le Département des travaux publics fait construire un bassin à flot, et celui de Sauzon, qui passe pour le meilleur.

La plus belle plage de débarquement est celle des Grands Sables qui est accessible sur une étendue de près de 1000 mètres.

Ce n'est pas néanmoins dans cette baie, mais dans celle d'An Dro, que les Anglais descendirent en 1761. Au port Larron, est une superbe citerne construite par Vauban, et capable de fournir de l'eau douce à une grande escadre. Lors du siège de 1761, l'amiral anglais Keppel, disait que la possession de cette citerne valait à elle seule la conquête de l'Ile. Le sol de Belle Ile est fertile, le bois y manque. On trouve assez de chevaux pour les transports de l'artillerie. Il n'y existe point de routes de ceinture, de sorte que les communications directes entre les différents points de la côte sont difficiles. Il serait dans l'intérêt de la défense de tracer sur la circonférence de l'Ile, un chemin praticable pour l'artillerie, qui servirait de lien aux batteries et aux divers postes d'observation.

La côte présente vers le S, et surtout vers l'O, des escarpements d'une grande hauteur, précédés d'écueils, tantôt apparents, tantôt cachés. De ce côté, la mer brise avec violence sur les récifs : le côté de l'Ile exposé au NE, vis-à-vis du continent est le seul abordable.

Système de défense de Belle-Ile. La citadelle du Palais, renferme les établissements nécessaires à la garnison de l'Ile entière. Commencé par le cardinal de Retz, continué par Fouquet, cet ouvrage présente un tracé irrégulier, et se trouve sous le commandement des hauteurs voisines. Vauban voulut changer sa situation ; il en fut empêché par un ordre exprès de Louis XIV ; et obligé de conserver les restes du fort Gondî, il se contenta d'indiquer les améliorations entreprises depuis, et que l'on complète en ce moment.

L'exécution de ces derniers travaux, déjà en partie terminés, permet de modifier le système de défense adopté jusqu'à ce jour pour Belle Ile. On conçoit, en effet, que lorsque le réduit de l'Ile n'offrirait pas à la défense un appui solide, et un centre d'où les retours offensifs pussent rayonner, on ait multiplié les retranchements à la circonférence, élevé de nombreuses batteries, et fermé les ravins par des coupures (plusieurs des criques de débarquement sont fermées par des parapets de 4 mètres environ d'escarpe, reliés aux deux côtes de la crique. Quand la gorge n'est pas par elle-même fort étroite et abrupte, cette fermeture n'est plus un obstacle pour l'ennemi ; elle lui permet même de venir sous son abri, se masser pour escalader ensuite la position. On ne saurait sans imprudence garnir des parapets d'un aussi mince relief de défenseurs qui, exposés à être enlevés de front ou coupés, ne pourront tenir ferme contre l'ennemi débarqué ; et puisque ces retranchements ne peuvent et ne doivent même pas être défendus énergiquement, mieux vaudrait une plage unie battue à bonne portée par la mousqueterie & la mitraille d'un réduit). Il fallait alors à tout prix empêcher un débarquement : aujourd'hui les conditions de l'attaque et de la défense sont changées.

Du côté de l'Ile qui regarde le continent se trouvent les seuls mouillages que les bâtiments puissent fréquenter et le courreau, ou passage des bâtiments qui fréquentent ces parages. C'est donc cette face qu'il faut armer de moyens d'actions extérieures, c'est à dire d'une puissante artillerie.

Les trois autres faces n'offrent point de mouillages ; les navires ne s'en approchent pas volontiers ; il devient donc en général inutile de les armer de grosse artillerie : mais comme cette partie de l'île présente un grand nombre de petites criques, favorables à des débarquements partiels, comme la disposition des petites vallées qui rayonnent du haut plateau de l'île vers ces petites criques permettrait à l'ennemi débarqué de se masser et d'arriver sans être aperçu jusqu'au cœur de l'île, toute cette portion de la côte doit être mise à l'abri des descentes. Le journal de la prise de Belle Ile, en 1761, prouve que les débarquements peuvent être opérés sur des points regardés comme inaccessibles : l'entreprise qui a réussi, en 1761, pourrait être tentée bien plus facilement avec la marine à vapeur : il est donc de la plus haute importance d'organiser sur tous les côtés vulnérables de l'île, des moyens de surveillance.

Des postes garde côtes, possédant une garnison de 40 hommes et 1 ou 2 obusiers de montagne, rempliraient bien ce but. Le poste devrait être établi de manière à ne pas être battu par l'artillerie des péniches ou des bateaux à vapeur de débarquement ; les sinuosités de ces criques offrent presque partout des rentrants qui permettraient de défilier les ouvrages : la force de la garnison permettrait de tenir constamment des patrouilles chargées de la surveillance exacte de la côte ; les pièces de montagne seraient destinées à tirer à obus contre les embarcations qui voudraient prendre terre, à tirer à mitraille sur les troupes débarquées, à défendre énergiquement le poste contre leur attaque ; elles seraient transportées au besoin avec les sorties sur d'autres points menacés ; enfin, dans tous les cas, elles serviraient de canon d'alarme.

Sur les caps élevés, quelques postes d'une moindre importance pourraient être établis dans le but de relier entre eux les postes situés dans les gorges.

En raison de la longueur de l'île, trois centres devraient être assignés sur le haut plateau à la défense mobile. Les positions les plus avantageuses seraient 1°, le moulin de Sauzon, observant la presqu'île du Nord entre le port du Vieux Château et le port de Sauzon ; 2e, le bourg de Bangor, observant le centre de la côte S et couvrant le Palais de ce côté ; 3°, le plateau de Samzun, observant la plage des Grands Sables et toute la pointe SE de l'île. Ces positions devraient être occupées dès que la présence d'escadres ennemies menaceraient l'île d'un danger sérieux : les deux positions extrêmes de Sauzon et de Samzun pourraient comporter chacune 500 hommes ; la position centrale de Bangor, chargée de tenir jusqu'à la rentrée au Palais des troupes des extrémités, comporterait 1000 hommes.

Enfin, ces trois petits camps auraient eux mêmes pour réduit la place du Palais. La garnison de la place, qui, dans le moment où l'on aura à disputer le débarquement à l'ennemi pourra être réduite à 1000 hommes, s'augmentera en cas d'échec, de toutes les troupes établies précédemment à la circonférence, & devra s'élever à 3500 hommes, chiffre minimum de la garnison d'une île aussi importante que Belle Ile. Sous l'empire cette garnison était habituellement de 5000 hommes, sous le commandement d'un lieutenant général commandant supérieur.

En résumé la face de l'île exposée au NE, peut être considérée comme un grand front de fortification, armé pour agir au loin sur les mouillages & le courreau ; les autres faces peuvent être considérées comme formant la gorge de l'ouvrage, leur fortification doit être simplement défensive.

On comptait quarante trois batteries dans Belle Ile savoir : 1°, Vingt de la citadelle du Palais à la pointe de Kéréso ; elles étaient consacrées à la défense de diverses plages de débarquement, des mouillages et de la portion de mer comprise entre l'île et le continent.

2°, Douze de la pointe de Kéréso à la pointe aux Poulains, c'est à dire, du côté de la mer sauvage ; leur seule destination était de battre au large, car elles étaient dans des positions trop élevées pour pouvoir défendre les petites anses, peu accessibles du reste, près desquelles elles ont été construites.

3°, Enfin, onze de la pointe aux Poulains à la citadelle du Palais ; elles remplissaient le même objet que les 20 premières.

Des retranchements terrassés à l'entrée des vallées, plusieurs postes, notamment à la pointe aux Poulains, à Borderies et à Locmaria, complétaient cet ensemble de mesures défendeurs qui péchaient évidemment par la multiplicité des ouvrages.

(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, p. 121-126)

Annexe 2

Propositions de la commission de 1841 pour le poste garde-côtes de la pointe des Poulains.

Armement proposé par la commission de 1841.

Belle-Ile.

[...]

Poste garde côtes de la pointe des Poulains.

Un poste garde côtes sera substitué à la batterie de la Pointe des Poulains.

[...]

Il sera armé de 1 obusier de 12.

Il sera classé de 1re importance.

Au point d'intersection de la côte exposée à l'E.N.E., avec la portion du littoral qui regarde l'O., s'avance dans la mer un promontoire que l'on nomme la pointe des Poulains. Sur la gauche de ce cap s'étend une plage de sable, dont l'entrée est difficile ; mais qui mérite cependant d'être surveillée, parcequ'elle est assez plate et assez large. La batterie de la pointe des Poulains n'est pas destinée à cet objet. Elle se compose de deux batteries peu éloignées l'une de l'autre ; la 1re située au point le plus saillant du promontoire, la 2e en arrière sur la partie élevée du plateau. Ces deux ouvrages n'auraient d'autre but que d'offrir la protection de leur canon aux bâtiments venant de l'O. Mais les récifs qui entourent la pointe des Poulains, s'étendant dans certaines directions jusqu'à 1800 mètres en mer, cette protection ne pouvait être que fort lointaine et par conséquent, inefficace. En conséquence, la Commission propose de supprimer les deux batteries de la pointe des Poulains ; mais comme les plages de débarquement de cette presqu'île, pourraient offrir aux entreprises de l'ennemi les avantages dont il a été question à l'occasion du Vieux Château, la Commission place un poste garde-côtes, corps de garde défensif n° 2, sur l'isthme du rocher qui sépare les deux petites plages de débarquement.

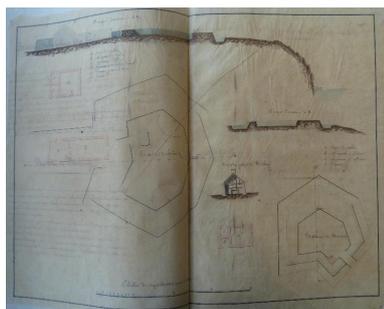
(Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives de l'Artillerie ; Sous-série 3 W, Opérations militaires : 3 W 32, Documents concernant le 3e arrondissement maritime (Lorient). **Projet d'armement des côtes de la France, de la Corse et des îles. Titre III : Projet d'armement du 3e arrondissement maritime (Lorient), 1841-1843**, p. 136-137)

Annexe 3

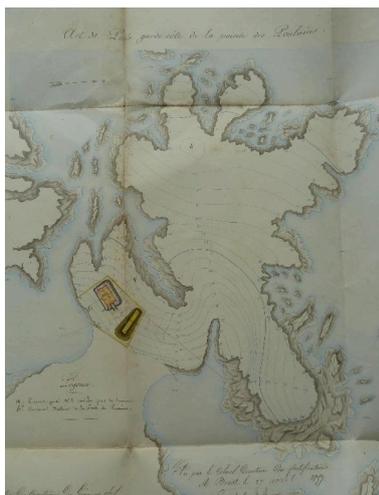
Etude d'inventaire sur le canton de Belle-Ile-en-Mer, 1973 :

[Lien PDF](#)

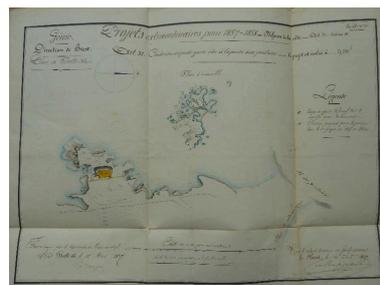
Illustrations



1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607976NUCA



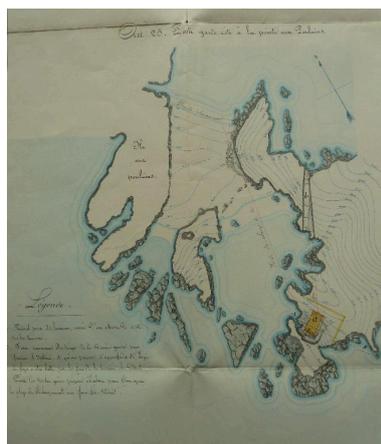
1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 16 des projets extraordinaires pour 1857-1858, postes garde-côtes de la pointe aux Poulains, du Vieux Château et de Pouldon, 19 février 1857.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607974NUCA



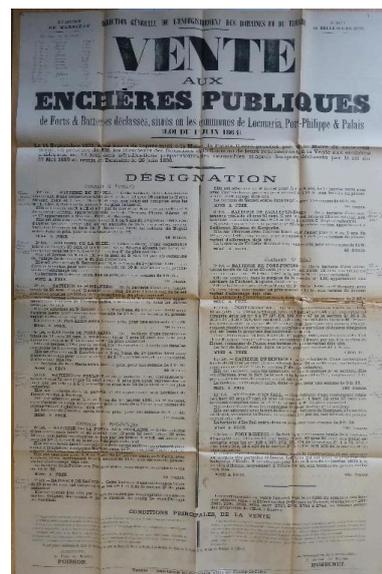
1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 21 des projets extraordinaires pour 1857-1858, construire un poste garde-côte à la pointe aux Poulains, 18 mars 1857.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607975NUCA



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607957NUCA



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607973NUCA



Q 517. Affiche annonçant la vente aux enchères du 11 septembre 1891.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607972NUCA



Vue aérienne prise du sud-ouest
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19755600304V



Vue générale aérienne prise de l'ouest
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19755600305V



Vue aérienne prise de l'ouest
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19755600306V



Réduit dit 'Sarah Bernhard'
Phot. Jean-Pierre Ducouret
IVR53_19745600849Z



Réduit, vue de situation
Phot. Jean-Pierre Ducouret
IVR53_19745600850Z



Réduit, vue générale
Phot. Jean-Pierre Ducouret
IVR53_19745600851Z



Réduit, élévation antérieure
Phot. Jean-Pierre Ducouret
IVR53_19745600852Z



Réduit
Phot. Jean-Pierre Ducouret
IVR53_19745600853Z



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19945600808XE



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19945600807XE



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19945600806XE



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19945600756XA



Réduit, vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.
Phot. Auteur inconnu
IVR53_19945600755XA



Réduit, vue aérienne générale du réduit, prise du sud.
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart
IVR53_19945600754XA



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.
Phot. G.A.L.R.E.G.
IVR53_19945600753XA



Vue générale du poste garde-côtes.



Poste garde-côtes.



Poste garde-côtes.

Phot. Philippe Ruelen
IVR53_20175607977NUCA



Poste garde-côtes.
Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607980NUCA

Phot. Patrick Jadé
IVR53_20175607978NUCA



Poste garde-côtes.
Phot. Philippe Ruelen
IVR53_20175607981NUCA

Phot. Philippe Ruelen
IVR53_20175607979NUCA



Villa Lysiane.
Phot. Lionel Duigou
IVR53_20175607982NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Corps de garde crénelé dit Fort Sarah Bernhardt, Pointe des Poulains (Sauzon) (IA56132116) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe des Poulains

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération d'Inventaire des fortifications littorales du milieu du 19e siècle dans les îles de Bretagne Sud (1830-1870) (IA56132133)

Présentation de la commune de Sauzon (IA56006427) Bretagne, Morbihan, Sauzon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Corps de garde crénelé dit Fort Sarah Bernhardt, Pointe des Poulains (Sauzon) (IA56132116) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe des Poulains

Batterie, Pointe de la Biche (Locmaria) (IA00008989) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Biche (la)

Batterie, Pointe de Ramonette (Le Palais) (IA00008998) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Ramonette

Batterie, Pointe du Bugul (Locmaria) (IA00008992) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe du Bugul

Batterie, Pointe du Cardinal (Sauzon) (IA00008961) Bretagne, Morbihan, Sauzon, Pointe du Cardinal

Batterie, Pointe du Gros Rocher (Le Palais) (IA00008994) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Gros Rocher

Batterie du Vésuve (détruite), 1 rue des remparts (Le Palais) (IA56131969) Bretagne, Morbihan, Le Palais, 1 rue des remparts

Batterie Hoche, Haute Boulogne (Le Palais) (IA56132128) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Haute Boulogne

Batteries, Pointe de Taillefer (Le Palais) (IA00008957) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Pointe de Taillefer

Citadelle (Le Palais) (IA56001939) Bretagne, Morbihan, Le Palais

Corps de garde crénelé actuellement maison, Port Larron (Le Palais) (IA00008996) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Port Larron

Ensemble fortifié, Port Fouquet (Le Palais) (IA00008958) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Port Fouquet

Ensemble fortifié (batteries et retranchement), Port Blanc et Pointe d'Arzic (Locmaria) (IA00008980) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe d'Arzic

Ensemble fortifié (redoute et batterie), Pointe de Kerdonis (Locmaria) (IA00008985) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Pointe de Kerdonis

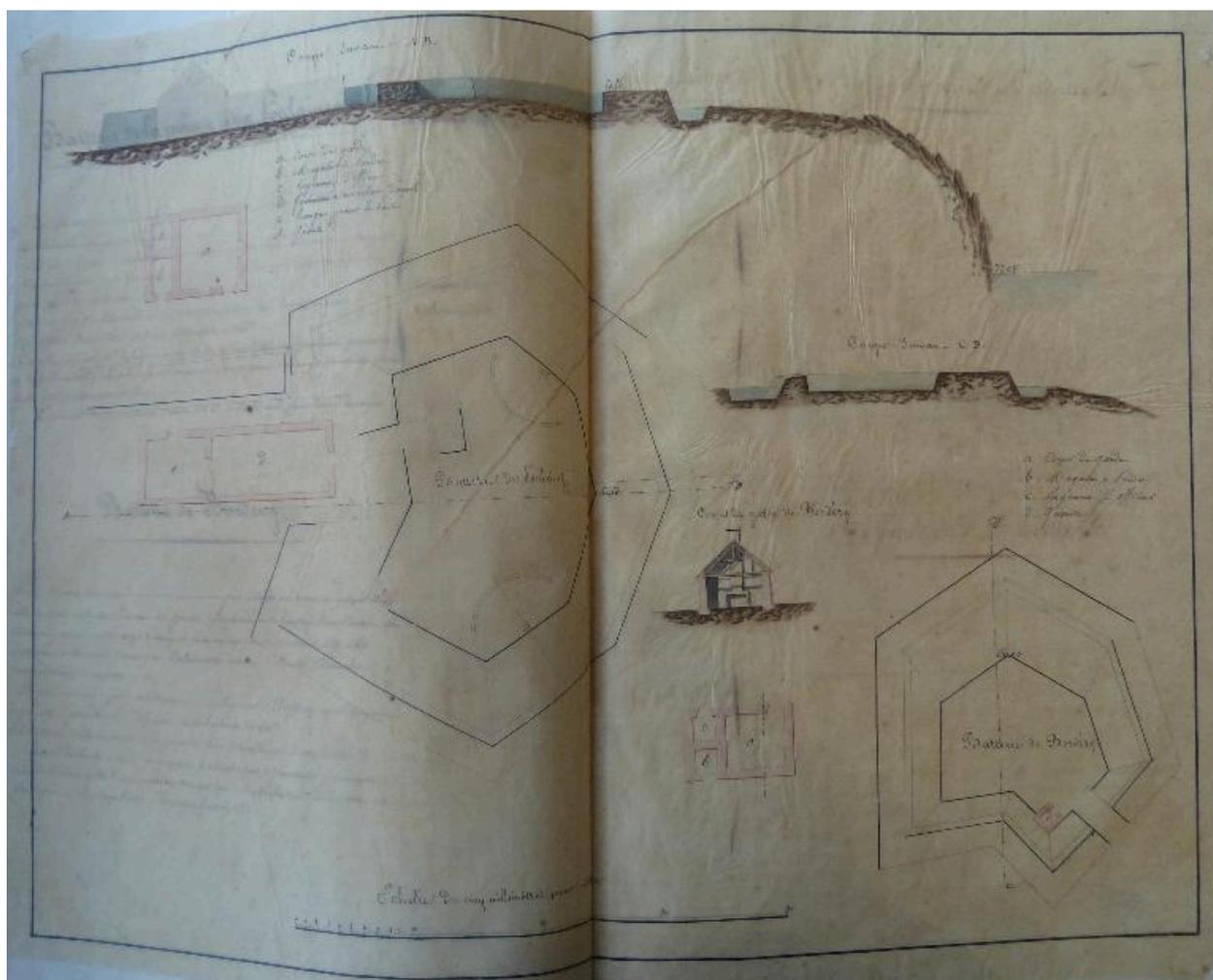
Ensemble fortifié (retranchement, batterie, tour crénelée), Port Andro (Locmaria) (IA00008984) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Port Andro

Ensemble fortifié (retranchements, batterie et corps de garde crénelé), Port Maria (Locmaria) (IA00008982) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Port Maria

Ensemble fortifié (retranchements, redoutes, batteries, corps de garde crénelé, blockhaus), Les Grands Sables (Locmaria) (IA00008991) Bretagne, Morbihan, Locmaria, Grands Sables (les)

Fortification d'agglomération dite enceinte urbaine (Le Palais) (IA56001940) Bretagne, Morbihan, Le Palais, Intra-muros

Auteur(s) du dossier : Patrick Jadé, Lionel Duigou, Service régional de l'Inventaire de Bretagne
Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Région Bretagne ; (c) Association 1846



1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.

Référence du document reproduit :

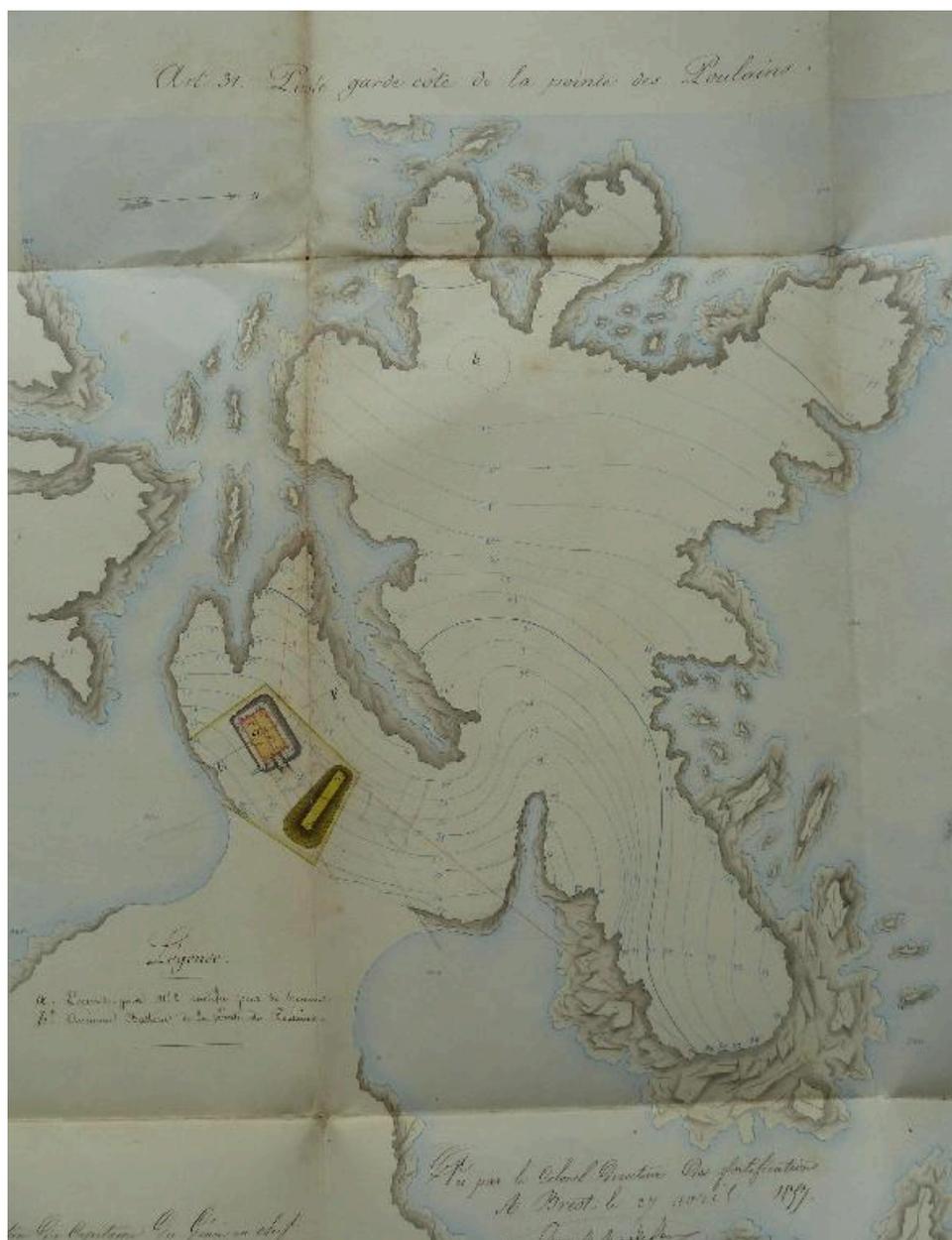
- **1 Fi 304. Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**
Archives départementales du Morbihan. Série Fi, Documents figurés ; 1 Fi 304, **Notes topographiques, historiques et militaires sur chaque fort, redoute et batterie de la côte de Belle-Isle-en-mer, 1824.**
Archives départementales du Morbihan : 1 Fi 304

IVR53_20175607976NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Archives départementales du Morbihan

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 16 des projets extraordinaires pour 1857-1858, postes garde-côtes de la pointe aux Poulains, du Vieux Château et de Pouldon, 19 février 1857.

Référence du document reproduit :

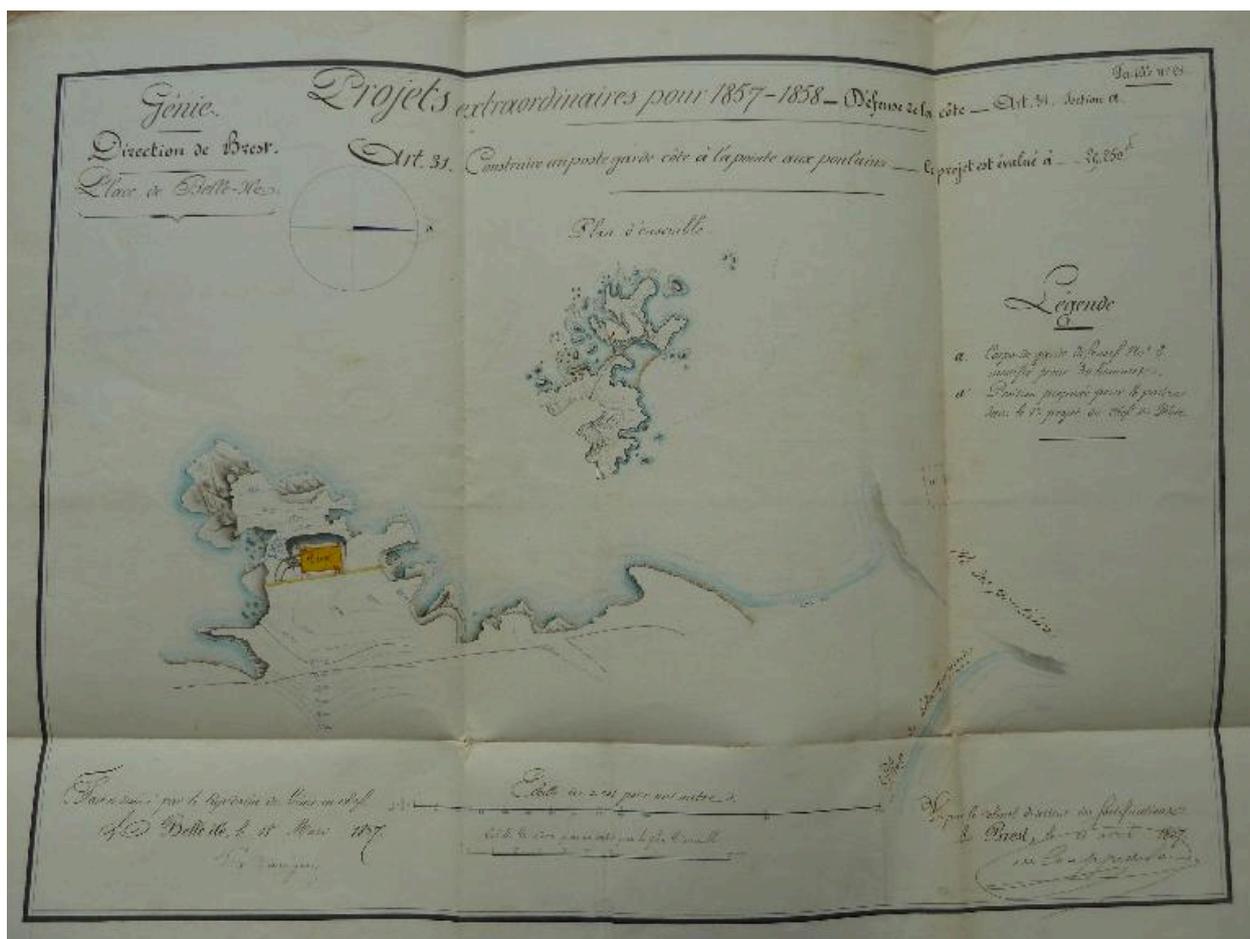
- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 16 des projets extraordinaires pour 1857-1858, postes garde-côtes de la pointe aux Poulains, du Vieux Château et de Pouldon, 19 février 1857.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.
Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 16 des projets extraordinaires pour 1857-1858, postes garde-côtes de la pointe aux Poulains, du Vieux Château et de Pouldon, 19 février 1857.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53_20175607974NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 21 des projets extraordinaires pour 1857-1858, construire un poste garde-côte à la pointe aux Poulains, 18 mars 1857.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 294. Place de Belle-Ile, feuille n° 21 des projets extraordinaires pour 1857-1858, construire un poste garde-côte à la pointe aux Poulains, 18 mars 1857.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 294, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1854-1857.
Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 21 des projets extraordinaires pour 1857-1858, construire un poste garde-côte à la pointe aux Poulains, 18 mars 1857.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 294

IVR53_20175607975NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.

Référence du document reproduit :

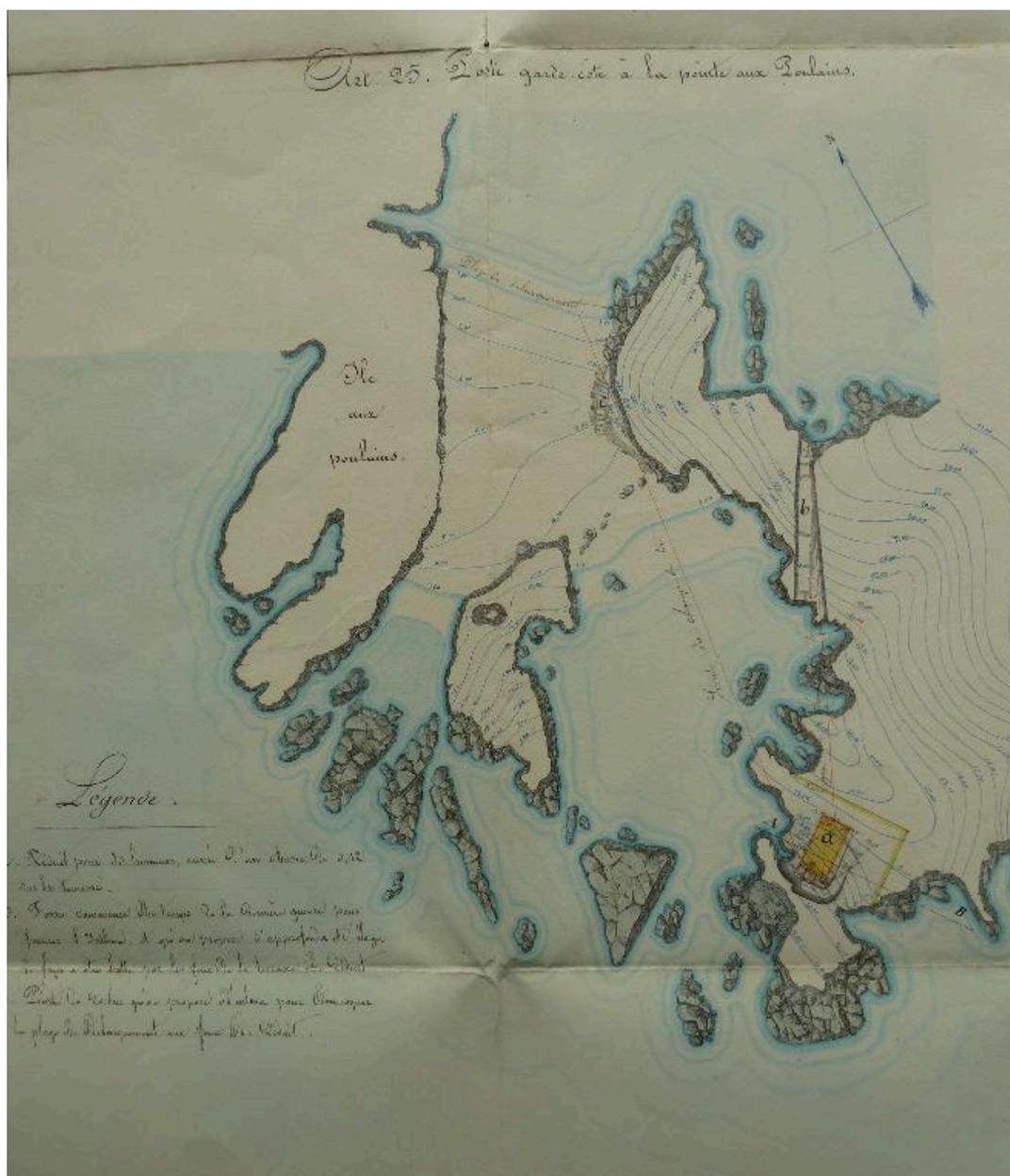
- **1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 292, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1847.
Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 292

IVR53_20175607957NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.

Référence du document reproduit :

- **1 VH 292. Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.**
Service historique de la Défense, département Armée de Terre, Vincennes. Archives du Génie ; Article 8, Places françaises et d'Algérie : 1 VH 292, Place de Belle-Île-en-Mer, projets et dépenses annuels, 1847.
Direction du Génie de Brest, Place de Belle-Ile, feuille n° 3 des projets extraordinaires pour 1860-1861, postes garde-côtes du Port Fouquet et de la pointe aux Poulains, 20 novembre 1859.
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : 1 VH 292

IVR53_20175607973NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

(c) Service historique de la Défense

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise du sud-ouest

IVR53_19755600304V

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale aérienne prise de l'ouest

IVR53_19755600305V

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne prise de l'ouest

IVR53_19755600306V

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit dit 'Sarah Bernhard'

IVR53_19745600849Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit, vue de situation

IVR53_19745600850Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit, vue générale

IVR53_19745600851Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit, élévation antérieure

IVR53_19745600852Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit

IVR53_19745600853Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Ducouret

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.

IVR53_19945600808XE

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.

IVR53_19945600807XE

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.

IVR53_19945600806XE

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.

IVR53_19945600756XA

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit, vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.

IVR53_19945600755XA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Réduit, vue aérienne générale du réduit, prise du sud.

IVR53_19945600754XA

Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne générale du réduit, prise du sud-ouest.

IVR53_19945600753XA

Auteur de l'illustration : G.A.L.R.E.G.

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du poste garde-côtes.

IVR53_20175607977NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ruelen

Date de prise de vue : 2017

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste garde-côtes.

IVR53_20175607978NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2017

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste garde-côtes.

IVR53_20175607979NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ruelen

Date de prise de vue : 2017

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste garde-côtes.

IVR53_20175607980NUCA

Auteur de l'illustration : Patrick Jadé

Date de prise de vue : 2017

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poste garde-côtes.

IVR53_20175607981NUCA

Auteur de l'illustration : Philippe Ruelen

Date de prise de vue : 2017

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Villa Lysiane.

IVR53_20175607982NUCA

Auteur de l'illustration : Lionel Duigou

Date de prise de vue : 2013

(c) Association 1846

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation